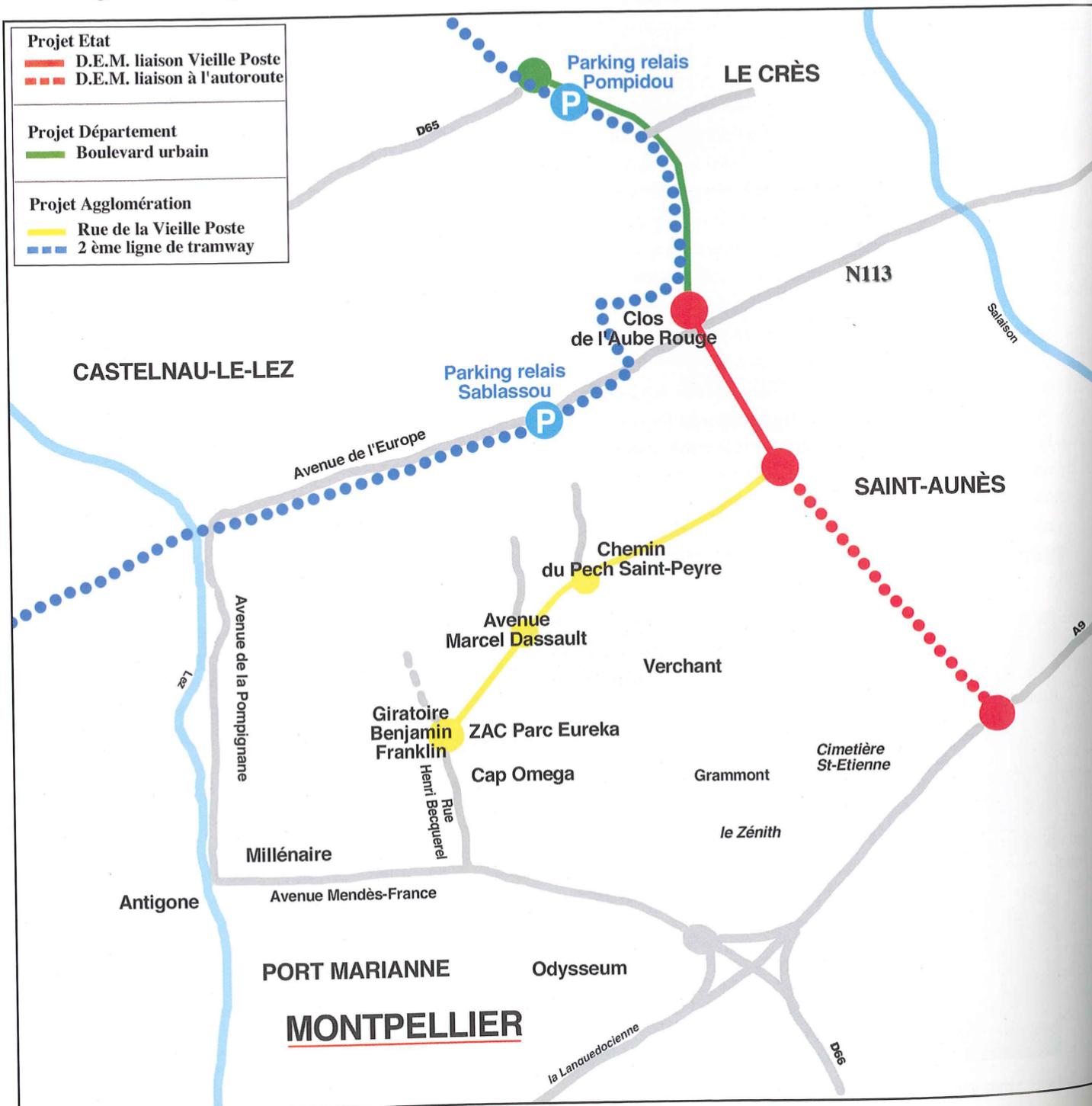


Le Contournement Est de Montpellier prend forme

Le système d'infrastructures et de déplacements d'entrée de ville du Grand Est de Montpellier va être modifié pour améliorer les conditions de circulation et d'accès au centre de Montpellier. Le Contournement Est de l'Agglomération sera raccordé à la deuxième ligne de tramway et au réseau de transports en commun par un système intermodal de parkings relais. Les travaux concernant l'aménagement et le prolongement de la rue de la Vieille Poste ont déjà démarré.



Depuis plusieurs années, le dynamisme de l'Agglomération a induit un fort développement, tant économique que démographique, du secteur Est. Cette croissance est à l'origine d'un important trafic routier, essentiellement lié à des migrations alternantes domicile-travail. Les voies de circulation comme la N113 sont engorgées. Ainsi, plus de 22 800 véhicules circulent chaque jour dans la partie la plus chargée de cette Nationale au niveau de l'Aube Rouge à Castelnaud-Le-Lez et 29 200 véhicules sont prévus en 2010 si rien n'est fait... Ce fort trafic se reporte ensuite sur des réseaux secondaires et même sur des voiries de lotissement dont l'étroitesse des voies nuit à la fluidité du trafic et n'assure pas des bonnes conditions de sécurité.

Un réseau de déplacements inter-modulaire moderne

Afin d'améliorer les conditions de circulation dans l'Agglomération et d'accès au centre de l'Agglomération, la réalisation du contournement Est s'impose. Mieux, ce nouvel axe sera raccordé à la deuxième ligne de tramway et au réseau de transports en commun grâce à la création de parkings-relais. Tout l'Est de Montpellier est concerné par ce nouveau schéma de déplacements constitué de quatre opérations placées sous différentes maîtrises d'ouvrage. Ces opérations ont été arrêtées en application de deux documents de programmation : Le Dossier de Voirie de l'Agglomération (DVA) approuvé par décision du ministre de l'Équipement le 3 mai 2002 et le Plan de Déplacement Urbain de l'Agglomération de Montpellier adopté par délibération du Conseil du 23 décembre 2002. Une des priorités dans la conception de ces chantiers a été de veiller à leur insertion environnementale, leur traitement paysager et au respect des riverains par des mesures de protection contre le bruit et la pollution, notamment.

Quatre opérations pour le Contournement Est de l'Agglomération

- L'Aménagement et le prolongement de la rue de la Vieille Poste par Montpellier Agglomération est lancé

Un nouvel accès au centre de l'Agglomération à double sens de circulation automobile (1 voie par sens) de 2,2 km sera aménagé du rond point Benjamin-Franklin à l'ouest jusqu'à l'échangeur avec la Déviation Est de Montpellier à l'est. Deux points d'échanges seront réalisés sur cette voie : un giratoire à l'intersection avec l'avenue Marcel-Dassault et un giratoire à l'intersection avec la rue du Pech Saint-Peyre. Les voies actuelles seront maintenues comme contre-allées pour la desserte des riverains. Trottoirs, pistes cyclables, éclairage public et aménagements paysagers compléteront cette réalisation.

La première étape du projet consiste à aménager la voie entre le giratoire Benjamin-Franklin et la rue Pech-Saint-Peyre pour permettre de délester la RN113 pendant les travaux de réalisation de la deuxième ligne de tramway. Ces travaux ont débuté en octobre 2003 et seront achevés en août 2004. La deuxième partie de la rue de la Vieille Poste sera mise en service en 2005 en cohérence avec la mise en service par la Direction Départementale de l'Équipement de la DEM.

Montant global de l'opération : 9,1 millions d'euros TTC financés par Montpellier Agglomération

- Le Boulevard Est de Liaison RN113 - RD65 (BEL) par le Département de l'Hérault

Long de 1,9 km, le BEL est une nouvelle route à double sens de circulation automobile (1 voie par sens) entre la RD65 et la RN113 en parallèle à la deuxième ligne de tramway sur les communes de Castelnaud-le-Lez et le Crès. Il partage avec la deuxième ligne de tramway une piste cyclable et des cheminements piétons entre l'Aube Rouge et le lycée Georges Pompidou. Une passerelle piétonne commune aux deux opérations enjambe le BEL à hauteur du Collège permettant aux Cressoises de rejoindre la station tramway Via Domitia.

Les points d'échanges sont traités par des carrefours giratoires aux extrémités du BEL, mais aussi avec le Chemin de la Monnaie au Crès. L'avenue de Plankstadt, quant à elle, franchira le BEL par un ouvrage d'art d'une portée de 30m. Les travaux démarreront dès la déclaration d'utilité publique attendue en mars-avril 2004 pour une mise en service été 2005.

Montant global de l'opération : 15,88 millions d'euros TTC financés par le Département de l'Hérault

- La Déviation Est de Montpellier (DEM) par l'Etat

L'objectif de la DEM est de rabattre le trafic des RN110 et RN113 vers la voie de contournement Sud de l'Agglomération (actuelle autoroute A9). Elle dessert au passage le nouvel accès au centre de l'Agglomération (rue de la Vieille Poste). Elle permettra notamment de libérer la chaussée de la RN113 pour accueillir la deuxième ligne de tramway, elle favorise l'accès au parking inter-modal du Sablassou et la requalification en voirie urbaine de la traversée de Castelnaud-le-Lez.

Ce programme comprend deux sections : dans un premier temps, une deux fois deux voies de 1 km et une piste cyclable au nord entre la RN113 (carrefour de l'Aube Rouge) et la rue de la Vieille Poste, dont la mise en service est prévue après 2005. Ce programme comprend deux ponts et trois giratoires. Dans un deuxième temps à l'horizon 2010, le prolongement de 2,5 km au sud entre la rue de la Vieille Poste et l'A9 qui sera dédoublée (future A700).

Montant du premier tronçon RN 113 - Rue de la Vieille Poste : 19,6 millions d'euros financés par l'Etat.

- Les deux parkings inter-modaux sur la partie Nord de la deuxième ligne de tramway par Montpellier Agglomération

Quatre grands parkings inter-modaux seront aménagés à l'intersection avec le réseau de voirie d'Agglomération sur la deuxième ligne de tramway (Saint-Jean-de-Védas - Sabines - Sablassou - lycée Georges-Pompidou) dont deux dans la partie Nord qui participeront à la décongestion du réseau routier du secteur Est de l'Agglomération. Ces deux parcs relais sont situés sur la commune de Castelnaud-le-Lez : Notre Dame de Sablassou sur la RN113 d'une capacité de 500 places avec un potentiel à terme de 1000 places et lycée Pompidou près de la RD65 d'une capacité de 300 places avec un potentiel à terme de 1000 places. La mise en service de ces parkings inter-modaux présente un double intérêt : gagner de nouveaux clients pour le tramway et participer à la décongestion de la ville-centre. Leur positionnement en amont des zones congestionnées associée à une tarification attractive, comme c'est le cas aujourd'hui sur la ligne 1 du tramway, permettent de capter les flux motorisés en provenance de la périphérie. 70 % des utilisateurs de ces parkings sur la ligne 1 ne fréquentaient jamais les transports en commun avant la mise en service de ces parcs relais... Des parkings de proximité seront également réalisés dans cette partie est de la deuxième ligne de tramway. Les travaux de la deuxième ligne de tramway démarrent mi-2004 pour une mise en service fin 2006.

Montant global de la deuxième ligne de tramway : 424 millions d'euros.